



## **AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET** **N°03/2018/WRO/CRIO**

Dans le but de la dynamisation de la Province de JERADA et en application des dispositions de la convention spécifique à la mise en œuvre du fonds d'appui aux porteurs de projets au sein de la Province de JERADA, le Centre Régional d'Investissement de la Région de l'Oriental lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour le choix des projets à financer dans le cadre du produit DAFAA.

### **Cibles et Conditions d'éligibilité :**

- Auto-entrepreneur arrivant à maturité (CA = 200 KDH pour les services et 500 KDH pour l'industrie)
- TPME en création ou en extension (CA inférieur à 10 MDH)
- Personnes justifiant leurs activités et leurs motivations.
- Personnes exerçant leurs activités à la Province ou qui souhaitent s'y installer.
- Programmes d'investissement des TPE doivent prévoir la création d'au moins 10 postes de travail.
- Personnes n'ayant pas bénéficié d'autres programmes d'appui du fonds similaires

### **Types de soutien**

La cible peut bénéficier progressivement des appuis ci-après :

- **Prime d'impulsion** : 30% du programme d'investissement hors rubriques subventionnées par d'autres fonds publics et dans la limite de 800 000 Dhs. Cette prime sera versée directement dans les comptes des fournisseurs désignés en fonction de l'avancement des travaux prévus.
- **Prêt d'honneur impulsion** : 20% du programme d'investissement et dans la limite de 50% de l'engagement bancaire en cas de concours bancaires. Le prêt d'honneur ne peut pas dépasser 500 000 Dhs. Le prêt d'honneur sera versé dans le compte du bénéficiaire en fonction de l'avancement des travaux et la présentation des justificatifs d'utilisation.
- **Accompagnement impulsion** : 6 000 Dhs par porteur de projet. Les fonds concernant l'accompagnement vont être versés dans le compte bancaire de l'opérateur d'accompagnement référencé par le CRIO.

Le projet présenté sera hypothéqué au nom du CRIO. Une convention spécifique au prêt d'honneur sera signée entre le CRIO et le porteur du projet.

### **Critères d'acceptation et de sélection des projets**

#### **Pour le porteur du projet :**

- Preuves de capacités à mettre en œuvre le projet présenté
- Présentation des garanties de continuité et de pérennité du projet
- Importance de l'apport personnel et de mobilisation des financements dans le projet

#### **Pour les projets :**

- La viabilité économique du projet
- Impact du projet sur l'emploi

### **Dossier de candidature :**

Le dossier de candidature est composé des pièces suivantes :

#### **Concernant le porteur de projet :**

- ✓ Copie de la C.N.I.E, recto – verso, ou carte de séjour
- ✓ Extrait du casier judiciaire,
- ✓ Copie des diplômes et attestations de formation,
- ✓ Copie des certificats de travail, et des attestations de stages,
- ✓ Attestation de non interdiction bancaire,
- ✓ 3 derniers relevés bancaires ou équivalents,
- ✓ Relevé d'identité bancaire

#### **Concernant le projet :**

- ✓ Business Plan
- ✓ Situation et plan du projet,
- ✓ Copie des devis des travaux, et des équipements nécessaires du projet
- ✓ Attestation de demande ou d'obtention de prêt bancaire le cas échéant,
- ✓ Justificatifs d'apports le cas échéant,
- ✓ Copie des statuts de l'entreprise, RC

## **Modalités de candidature :**

Le dépôt des dossiers de candidature doit être effectué au sein du siège du Centre Régional d'Investissement de la Région de l'Oriental sis à Boulevard Prince Héritier Moulay El Hassan Oujda ou au niveau du centre d'accueil à Hay Ibn Rochd à JERADA.

La date limite du dépôt des dossiers de candidature est le **28 Février 2019**.